



-4744-



FORESTVILLE
PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS

Le conseil municipal de la Ville de Forestville siège en séance ordinaire, ce 12 mai 2026, à 19 h, à la salle du conseil de l’hôtel de ville.

Sont présents :

Mme Micheline Anctil, mairesse ;
Mme Joany Hovington, conseillère au siège # 1 ;
M. Mario Desbiens, conseiller au siège # 2 ;
M. Jean Brousseau, conseiller au siège # 3 ;
Mme Nadine Gagné, conseillère au siège # 5 ;
M. Carol Girard, conseiller au siège # 6.

Sont absents :

Mme Gina L’Heureux, conseillère au siège # 4.

Assistent également :

M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim ;
Mme Lison Huard, greffière adjointe.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, la mairesse déclare la séance ouverte à 19 h.

Lecture et adoption de l’ordre du jour

Il est résolu d’accepter l’ordre du jour tel que présenté en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Lecture et adoption de l’ordre du jour**
- 3. Adoption du dernier procès-verbal**
 - 3.1 Séance ordinaire du 14 avril 2026
- 4. Messages de la mairesse et dossiers du conseil**
 - 4.1 Mai, mois de l’arbre et des forêts
 - 4.2 Propreté
 - 4.3 Projet Impact
- 5. Développement économique**
 - 5.1 Message de la mairesse
- 6. Développement culturel et communautaire**



- 6.1 Message de la conseillère Mme Joany Hovington
- 6.2 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
- 6.3 Lien contractuel d'un consultant en développement
- 6.4 Mise à jour du plan d'action de l'agent de développement et dépôt à la MRC Haute-Côte-Nord
- 6.5 Dépôt de projet – Bibliothèque Camille-Bouchard
- 6.6 Non aux compressions de Poste Canada

7. Urbanisme et mise en valeur du milieu

- 7.1 Message du conseiller M. Mario Desbiens
- 7.2 Rapport des permis de rénovation et de construction

8. Sécurité publique

- 8.1 Message du conseiller M. Jean Brousseau

9. Travaux publics

- 9.1 Message du conseiller M. Jean Brousseau
- 9.2 Dépôt d'une soumission préliminaire – Fonds canadien pour des collectivités fortes
- 9.3 Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien – Approbation de l'aide financière
- 9.4 Aire de virage en T et aménagement d'un stationnement à l'hôtel de ville - Contrôle de qualité des matériaux

10. Tourisme

- 10.1 Message de la conseillère Mme Gina L'Heureux

11. Hygiène du milieu

- 11.1 Message de la conseillère Mme Nadine Gagné

12. Loisirs et sports

- 12.1 Message du conseiller M. Carol Girard
- 12.2 Contrat démarrage, inspection et fermeture du système de réfrigération aréna

13. Administration

- 13.1 Approbation et paiement des comptes
- 13.2 Aide financière accordée aux organismes
- 13.3 Autorisation déplacements
- 13.4 Signature du bail du domaine hydrique n° 2026-001

14. Ressources humaines

- 14.1 Démission du chef aux opérations et maintien du poste de pompier au service de sécurité incendie
- 14.2 Embauche de deux postes de chefs aux opérations
- 14.3 Démission au poste de pompier-ière au service de sécurité incendie



14.4 Embauche au poste de pompier au service de sécurité incendie

15. Affaires nouvelles

16. Période de questions des citoyens

17. Clôture et levée de la séance

Adoption du dernier procès-verbal

260512-68

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Forestville tenue le (date) a été remise à chaque membre du conseil à l'intérieur du délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture à cette séance. Il est proposé par la conseillère Mme Joany Hovington et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'adopter ce procès-verbal tel que rédigé.

Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

260512-69

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONNALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

Lien contractuel d'un consultant en développement

260512-70

CONSIDÉRANT les besoins de la Ville de Forestville en matière de développement, de planification stratégique et de mise en œuvre de projets structurants ;

CONSIDÉRANT la nécessité de soutenir la réalisation de mandats liés au développement du territoire et à l'accompagnement de projets ;

CONSIDÉRANT que le processus de sélection tenu n'a pas permis de pourvoir ce poste ;
CONSIDÉRANT que le recours à un consultant externe permettra d'assurer une flexibilité, et un soutien opérationnel adapté aux priorités municipales ;



Il est résolu de confirmer le lien contractuel avec M. Jean-Michel Catta, consultant en développement afin de soutenir la Ville dans ses mandats prioritaires.

Il est également résolu :

- Que Mme Alyson Durocher-Savard, directrice du développement économique soit autorisée à signer tous les documents nécessaires au projet présenté par le consultant.
- Que Mme Micheline Anctil, mairesse et M. Ghislain Gauthier soit autorisés à signer le contrat à intervenir avec M. Jean-Michel Catta.
- Que les dépenses associées soient imputées au poste budgétaire d'agent de développement.

Mise à jour du plan d'action de l'agent de développement et dépôt à la MRC de la Haute-Côte-Nord

260512-71

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville dispose d'un plan d'action encadrant les interventions de l'agent de développement ;

CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser ce plan d'action en fonction des priorités municipales, des projets en cours et des opportunités de financement ;

CONSIDÉRANT que ce plan d'action doit être transmis à la MRC de La Haute-Côte-Nord dans le cadre des mécanismes de suivi et de reddition de comptes ;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser la mise à jour du plan d'action de l'agent de développement ;

Il est également résolu :

- Que le plan d'action révisé soit déposé au conseil municipal pour adoption ;
- Que la Ville de Forestville autorise le dépôt du plan d'action mis à jour auprès de la MRC de La Haute-Côte-Nord ;
- Que la direction du développement économique soit autorisée à signer et transmettre tout document requis dans le cadre de cette démarche.

Dépôt de projet – Bibliothèque Camille-Bouchard

260512-72

Il est proposé par la conseillère Mme Joany Hovington et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'autoriser Mme Sophie Gagnon, commis à la bibliothèque et présenter et signer une demande d'aide financière auprès de la MRC Haute-Côte-Nord pour la présentation du spectacle de « Mme Chose raconte » dans le cadre des rencontres Hydro-Québec de la MRC Haute-Côte-Nord lors des journées de la Culture.



Non aux compressions de Poste Canada

260512-73

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, menaçant de bons emplois, mettant fin à la livraison à domicile et au moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, et modifiant les normes de livraison du courrier ;

CONSIDÉRANT que le gouvernement fédéral a pris cette décision sans consultations publiques sérieuses et de manière unilatérale avant la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes, ce qui prive de leur voix à ce chapitre les personnes qui seront les plus affectées ;

CONSIDÉRANT qu'au cours des prochaines années, des milliers d'emplois seront supprimés à l'échelle du service postal et que quatre millions de foyers n'auront plus de livraison à domicile ;

CONSIDÉRANT que la fermeture des bureaux de poste conduira à l'érosion ou à la disparition des services fournis dans de nombreuses collectivités ;

CONSIDÉRANT que ces compressions nuiront plus particulièrement aux personnes âgées ou ayant une incapacité, mais aussi aux collectivités rurales, éloignées et nordiques ;

CONSIDÉRANT qu'il est vital que le gouvernement et que l'examen de mandat tienne compte du point de vue des municipalités sur les enjeux clés comme le maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et de la livraison quotidienne, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison d'aliments, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible, assurant ainsi le maintien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada ;

Il est proposé par la conseillère Mme Joany Hovington et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, que la Ville de Forestville demande au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, afin qu'il prenne les mesures suivantes :

- L'arrêt immédiat des compressions de services en les remplaçant par d'autres façons d'augmenter les services et les revenus dans d'autres secteurs d'activité, comme nous l'avons mentionné plus haut ;
- La tenue de l'examen du mandat de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien de manière transparente, publique et approfondie, et que cet examen comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.
- La tenue immédiate d'un examen du mandat, et ce, avant que le gouvernement ne dévoile les plans de Postes Canada et autorise leur mise en œuvre.



**Rapport des permis de rénovation et de construction
260512-74**

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter le rapport des permis de rénovation et de construction préparé par Mme Lison Huard, greffière adjointe :

TYPE DE PERMIS	AVRIL		SOMMAIRE 2026	
	nbre	Valeur	nbre	Valeur
Abattage d'arbres (grande surface)			0	- \$
Agrandissement	1	75 000.00 \$	1	75 000.00 \$
Aménagement de terrain			0	- \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout			0	- \$
Branchement l'aqueduc et/ou égout			0	
Brûlage			0	
Certificat installation septique			0	
Changement d'usage			0	- \$
Clôture			0	- \$
Construction bâtiment principal			1	35 000.00 \$
Construction bâtiment accessoire	1	1 000.00 \$	3	4 000.00 \$
Déménagement			0	
Démolition			0	- \$
Enseigne			1	8 000.00 \$
Galerie/Perron/Patio			0	- \$
Général			0	- \$
Installation maison mobile			0	
Installation septique biofiltre			0	- \$
Installation septique	1	25 000.00 \$	2	32 000.00 \$
Lotissement			1	- \$
Piscine crusée			0	
Piscine hors terre			0	- \$
Puisage d'eau			0	- \$
Rénovations / réparations	11	2 721 714.00 \$	20	3 162 287.00 \$
Usage temporaire			0	- \$
Total	14	2 822 714.00 \$	29	3 316 287.00 \$

**Dépôt d’une soumission préliminaire – Fonds canadien pour des collectivités fortes
260512-75**

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville souhaite assurer la pérennité, la sécurité et la modernisation de ses infrastructures essentielles, notamment en matière d’approvisionnement en eau potable ;

CONSIDÉRANT que le Fonds canadien pour des collectivités fortes constitue une opportunité de financement pour des projets structurants régionaux sur la période 2026-2036 ;

CONSIDÉRANT que le projet de sécurisation et de modernisation du système d’approvisionnement en eau potable représente une priorité pour la Ville, tant pour la qualité de vie des citoyens que pour le développement économique et la résilience du territoire ;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de se positionner rapidement afin de démontrer son intérêt et sa capacité à réaliser ce projet ;



En conséquence, il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents,

- Que le conseil municipal autorise le dépôt d'une soumission préliminaire dans le cadre du Fonds canadien pour des collectivités fortes pour le projet de sécurisation et de modernisation du système d'approvisionnement en eau potable ;
- Que la direction du développement économique soit autorisée à préparer, signer et transmettre tout document requis dans le cadre de cette démarche ;
- Que la Ville confirme son intention de poursuivre les démarches afin de déposer une demande complète de financement, le cas échéant.

**Programme d'aide à la voirie locale – Volet entretien – Approbation de l'aide financière
260512-76**

CONSIDÉRANT que la Ville de Forestville a pris connaissance des modalités d'application du Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien, du gouvernement du Québec ;

CONSIDÉRANT qu'une aide financière d'un montant de 48 062 \$ a été accordée à la Ville pour l'entretien de son réseau routier local ;

CONSIDÉRANT l'importance de ces travaux pour assurer la sécurité des usagers et le maintien en bon état des infrastructures routières municipales ;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents :

- Que le conseil municipal approuve l'aide financière de 48 062 \$ accordée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale, volet entretien ;
- Que la Ville de Forestville s'engage à utiliser cette aide financière conformément aux modalités du programme ;
- Que la direction des travaux publics soit autorisée à signer tout document requis pour donner effet à la présente résolution.

Aire de virage en T et aménagement d'un stationnement à l'hôtel de ville - Contrôle de qualité des matériaux

260512-77

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été octroyé pour les travaux de construction d'une aire de virage en T et l'agrandissement du stationnement de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'effectuer le contrôle de qualité des matériaux durant les travaux ;

CONSIDÉRANT qu'une demande de prix a été effectuée à une firme spécialisée, nous avons reçu l'offre suivante :

- Englobe 10 413.17 \$

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de conclure des contrats de gré à gré si le prix est inférieur au seuil de 139 000 \$ décrété par le ministre concernant les appels d'offres publics ;



Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter l’offre reçue et d’octroyer le contrat à Englobe au montant de 10 413.17 \$ afin de procéder au contrôle de qualité des matériaux pour les travaux de construction d’une aire de virage en T et l’agrandissement du stationnement de l’hôtel de ville.

Contrat démarrage, inspection et fermeture du système de réfrigération aréna
260512-78

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu d’effectuer le démarrage, l’inspection et la fermeture du système de réfrigération de l’aréna par une firme spécialisée ;

CONSIDÉRANT que la firme Toromont Cimco a déposé une offre de service pour la période du 1^{er} juin 2026 au 31 mai 2028 réparti de la façon suivante :

Mise en fonction du système.....	septembre	2026	4 316.92 \$
		2027	4 316.92 \$
Inspection mi-saison	décembre	2026	4 052.92 \$
		2027	4 052.92 \$
Fermeture du système.....	avril	2027	4 052.92 \$
		2028	<u>4 052.92 \$</u>
			<u>24 845.52 \$</u>

CONSIDÉRANT que le règlement de gestion contractuelle # 2018-281 permet de conclure des contrats de gré à gré si le prix est inférieur au seuil de 139 000 \$ décrété par le ministre concernant les appels d’offres publics ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des loisirs ;

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter l’offre reçu et d’octroyer le contrat à Toromont-Cimco au montant de 24 845.52 \$, plus taxes applicables, afin d’effectuer le démarrage, l’inspection et la fermeture du système de réfrigération de l’aréna.

Approbation et paiement des comptes
260512-79

CONSIDÉRANT que les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques et des comptes à payer ont été remises à chaque membre du conseil lesquels déclarent en avoir pris connaissance et renoncent à la lecture à cette séance ;

CONSIDÉRANT que la trésorière adjointe a fourni, aux membres du conseil, tous les documents et explications à la satisfaction de ceux-ci et qu’elle atteste que les crédits nécessaires sont disponibles ;

CONSIDÉRANT que le directeur général par intérim a le pouvoir d’effectuer les dépenses et à conclure les contrats nécessaires à l’exercice des compétences qui lui sont dévolues, au nom de la ville, conformément à l’article 32 et 33 du règlement n° 2018-281 relatif à la gestion contractuelle ;

CONSIDÉRANT que, conformément à l’article 36 du même règlement, le directeur général par intérim doit faire rapport à la séance ordinaire suivant les dépenses et l’octroi des contrats ;



Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents :

- que la présente résolution constitue une confirmation des dépenses effectuées par le directeur général par intérim ;
- d’approuver les listes de comptes payés par prélèvements bancaires et par chèques ainsi que d’autoriser le paiement des comptes à payer, dont les copies sont versées aux archives.

Description	Montant
Comptes payés par prélèvements bancaires	511 928.47 \$
Comptes payés par chèques et par virement Internet	257 822.20 \$
Comptes à payer	156 545.65 \$
Total	926 296.32 \$

Aide financière accordée aux organismes
260512-80

Il est proposé par la conseillère Mme Joany Hovington et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’offrir une aide financière afin de soutenir les activités de l’organisme suivant ou des organismes suivants :

Organisme	Activité	Montant
Centre d’étude collégiale de Forestville	3 bourses d’études de 100 \$	300 \$
Club Lions LRPMF	Foursom de golf	600 \$

Autorisation déplacement
260512-81

Il est proposé par le conseiller M. Jean Brousseau et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’approuver le déplacement ou les déplacements suivants :

M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim
12 mai 2026 | Baie-Comeau | Formation « Comment réagir adéquatement lorsqu’une situation comporte des risques juridiques, financiers ou politiques » de l’Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ).

Signature du bail du domaine hydrique n° 2026-00
260512-82

CONSIDÉRANT que la Ville a signé un bail, le 9 mai 2001, afin de maintenir un terre-plein, une rampe de mise à l’eau ainsi qu’un brise-lame ;

CONSIDÉRANT que l’article 21 du règlement sur le domaine hydrique de l’État (RLRQ, c. R-13, r.1) prévoit que les baux ont une durée maximale de 25 ans ;

CONSIDÉRANT qu’il y a lieu de procéder au renouvellement ;

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse, et M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim à signer pour et au nom de la Ville de Forestville le bail n° 2006-001 à intervenir avec le ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs.



Il est également résolu :

- De confirmer que les lieux seront utilisés à des fins d'accès du public au plan d'eau
- D'accepter de payer les frais annuels qui sont de 347,04 \$, plus taxes applicables pour l'année 2026.

Démission du chef aux opérations et maintien du poste de pompier au service de sécurité incendie

260512-83

CONSIDÉRANT que M. Michel Canuel a été embauché à titre de pompier en 2009 ;

CONSIDÉRANT qu'il a été nommé chef aux opérations le 23 janvier 2023 ;

CONSIDÉRANT que M. Michel Canue a remis sa démission à titre de chef aux opérations, laquelle est effective à compter du 15 mai 2026 ;

En conséquence, d'accepter la démission de M. Michel Canuel à titre de chef aux opérations et de confirmer qu'il poursuit ses fonctions à titre de pompier au sein du service de sécurité incendie.

Embauche de deux chefs aux opérations

260512-84

CONSIDÉRANT le processus de sélection tenu afin de pourvoir les postes de chefs aux opérations au sein du service de sécurité incendie ;

CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité de sélection ;

Il est proposé par le conseiller M. Mario Desbiens et résolu, à l'unanimité des membres du conseil présents, d'accepter la recommandation du comité de sélection et de procéder à la nomination de MM. Francis Pinard et Pier-Olivier Tremblay à titre de chefs aux opérations.

Il est également résolu :

- De fixer la date de référence au 27 avril 2026 ;
- D'autoriser Mme Micheline Anctil, mairesse et M. Ghislain Gauthier, directeur général par intérim à signer pour et au nom de la Ville de Forestville les contrats à intervenir avec MM. Francis Pinard et Pier-Olivier Tremblay, lesquels incluent les modalités relatives au salaire annuel, aux congés fériés, sociaux et maladie, aux, à la période de probation ainsi qu'aux conditions de travail applicable.



Démission au service de sécurité incendie
260512-85

Il est proposé par la conseillère Mme Nadine Gagné et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter la démission au service de sécurité incendie de :

Nom	Division	Poste	Entrée en fonction
Roxanne Fortin	Forestville	Pomprière	11-09-2018
Nicolas Tremblay	Forestville	Pompier	14-11-2017
Rémi Sauvageau	Les Escoumins	Pompier	17-07-2025

Embauche au service de sécurité incendie
260512-86

Il est proposé par le conseiller M. Carol Girard et résolu, à l’unanimité des membres du conseil présents, d’accepter la recommandation du service de sécurité incendie et de procéder à l’embauche de :

Nom	Division	Poste
Simon Boutevin	Les Escoumins	Pompier
Jimmy Gravel	Colombier	Pompier

Période de questions des citoyens

La mairesse dirige la période de questions des citoyens.

Clôture et levée de la séance

La mairesse déclare la séance close et la conseillère Mme Nadine Gagné propose la levée à 19 h 41, et ce, à l’unanimité des membres du conseil présents.

Mairesse

Greffière

Je, Micheline Anctil, confirme que j’ai approuvé toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal, n’ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l’article 53 de la Loi des cités et villes.